

R 15 - 992

Ecole normale supérieure de rennes

Sciences du sport et éducation physique

Concours d'admission en 1^{re} année

Session 2015

Epreuve de sciences humaines et sociales et activités physiques

Durée : 4 heures

Aucun document n'est autorisé
L'usage de toute calculatrice est interdit
Aucun dictionnaire n'est autorisé

Cette épreuve comporte **2 sujets** à traiter obligatoirement et sur **2 copies séparées**.

Le candidat veillera à rappeler le sujet traité sur chaque copie.

Sujet 1 : sciences humaines

Chez un/e élève, un/e sportif/ve, les résultats antérieurs (par exemple : victoire, défaite, bonne ou mauvaise performance, ...) sont cités comme étant une des sources principales d'évaluation de son sentiment d'efficacité personnelle. Comment envisageriez-vous, en tant qu'éducateur/trice dans le domaine des activités physiques sportives et artistiques, de prendre en compte cette assertion dans vos modalités d'intervention ?

Sujet 2 : sciences sociales

Dans quelles mesures le sport constitue-t-il un reflet des luttes sociales ?

Fin de l'épreuve